

madame. Mais il y avait un cachet si mystérieux empreint sur cet noble et poétique figure de seize ans, qu'il ne put continuer ses observations.

L'amour l'emporta sur la science. Et puis Emile n'était point Lavater mais un médecin de campagne.

Cependant il n'y perdit point, l'amour le seconda aussi bien, sinon mieux que la science. Il n'étudia point cette jeune fille, il la devina.

La conversation commençant à languir Emile saisit cette opportunité pour prier Angeline de chanter. On applaudit à cette proposition qui coupait court à l'ennui.

Tout en s'excusant sur sa faible capacité, Angeline l'exécuta de la meilleure grâce du monde.

C'est chose bien rare, en Canada, d'entendre chanter correctement. Les Anglaises ne font que gémir, et les Canadiennes-Françaises se restreignent beaucoup trop à l'uniformité. Sauf quelques rossignols égarés, personne n'y chante artistiquement. Si par hasard, quelques voix privilégiées se font entendre, elles se taisent, bien vite, faute d'écho.

Alors comme à présent, les dilettanti étaient peu nombreux et les arts gémissaient dans l'ombre. Emile fut donc émerveillé d'entendre sous le ciel du Canada, une voix digne de *Solmi d'Italia*.

Angeline possédait une voix merveilleuse. Ailleurs, on eut payé pour l'entendre; ici, on l'admirait sans pouvoir l'apprécier.

Dieu! quelle belle voix! disait-on, c'était là tout l'encouragement donné à l'artiste.

Pendant qu'Angeline chantait, un observateur quelque peu expert aurait pu lire sur la figure, et conséquemment dans le cœur de chacune des commères, une secrète jalousie. Chaque fois que le diapason de la voix d'Angeline, s'élevait plus sonore et plus métallique, il aurait pu remarquer les lèvres de la mère Morand frémir et s'arrêter, puis frémir encore d'avantage. Chaque mot de la romance semblait un dard qui blessait au cœur la commère.

Tous écoutaient dans le plus profond silence.

En écoutant ce timbre harmonieux, Emile croyait entendre des voix confuses moduler dans l'intimité de son cœur des hymnes d'amour. Jamais voix plus pure et plus ravissante n'avaient frappé son oreille. Il se croyait aux cieux. Hélas! quel bonheur peut durer ici-bas? Emile était encore sous le charme d'émotions divines, quand madame Boncoeur jeta un cri de surprise qui fit tressaillir les commères.

(A continuer.)

Nous publions sans en changer un iota, la correspondance de monsieur ou plutôt de l'honorable Etienne de Varennes. Sans nous abaisser à relever les injures qu'il nous adresse en échange de notre impartialité, nous lui disons seulement que s'il fallait le

juger par ses écrits, il ne faudrait pas examiner quel licou il porte, mais quel carcan l'emprisonne. Le savant monsieur Duquet doit avoir inspiré monsieur E. de Varennes; cette sublime correspondance le prouve.

Nous ajouterons qu'en accusant monsieur E. de Varennes, nous ne nous sommes fait l'écho d'aucune personne malveillante; nous n'avons rapporté que ce que nous avions vu ou entendu. Maintenant le lecteur va juger si monsieur E. de Varennes avait plus droit de déchirer un petit ou un grand morceau d'une motion.

CORRESPONDANCE.

Monsieur le rédacteur,

Permettez moi de relever encore une fois une erreur d'information qui s'est glissée dans le dernier numéro de votre petite feuille. Je compte assez sur votre impartialité pour croire qu'après avoir attaqué vous ne refuserez point de publier la défense.

J'observe tout, j'appuie le bon, je combats le mauvais, admirable devise, mais que vous ne relisez point assez souvent, et à laquelle vous faites des accrées (sic) assez fréquents et très considérables, surtout quand vous vous faites l'écho de personnes mal intentionnées. Pour en venir à ce qui me concerne, vous m'accusez dans votre dernier numéro d'avoir déchiré des motions dans une assemblée de la société Saint-Jean Baptiste, et cela d'après l'imputation erronée ou plutôt malveillante d'un nommé D. Pampalon (je dis un nommé à la place de monsieur car c'est votre politesse M. le rédacteur et je cite le nom de l'insulteur en toutes lettres, parceque lui n'a point craint de citer le mien pour essayer de le salir) car vous n'auriez pas dû dire nous avons vu "un nommé" &c. mais vous auriez dû dire plutôt "nous avons été informé qu'un nommé." &c

M. le rédacteur, il y a des animaux qui se tuent en lançant leur venin, ou pour parler d'une manière plus triviale mais plus claire, il y a des personnes qui crachent en l'air et ça leur retombe sur le nez.

N'est-ce point ici le cas? Jugez-en.

Il est vrai qu'un petit coin d'une résolution m'est restée entre les doigts mais voici comment: On venait de lire une résolution et je n'avais pas entendu, je prie alors le secrétaire (M. D. Pampalon) de m'en laisser prendre lecture, et en même temps j'avance la main pour la prendre, mais non pas, il s'y refuse, et tout naturellement, lui tirant en sens contraire, ce que j'avais entre les doigts (un ponce carré environ) m'y resta.

Voilà la vérité de l'information. Jugez maintenant de la politesse, du savoir-vivre, de la simple bienséance d'un secrétaire refusant grossièrement lecture d'une résolution qui venait d'être lue et qui lui était demandée légalement et poliment par un

membre de la société!

Pauvre M. Pampalon, se figure-t-il que ses accusations gratuites, ces calomnies évidentes serviront à faire du bien à ses maudites démarches contre la société Saint-Jean Baptiste. Non sans doute mais par contre-coup, elles serviront à faire tomber le masque trompeur dont se couvrent quelques faux-frères, à démontrer, comme pour l'individu en question, qu'ils ont la physionomie mieux faite que le caractère, et prouver une fois de plus l'éternelle vérité de ces proverbes vulgaires:

Ce n'est pas l'habit qui fait le moine; ce n'est pas le licou qui fait la bête.

Je suis &c.

Et. de Varennes.

ANNONCES.

MÉDAILLES ET DIPLOMES

Obtenus aux Exhibitions de Londres, Paris et New-York.

JOSEPH BARBEAU,
BOTTIER ET CORDONNIER,
72 GRANDE RUE ET FAUBOURG SAINT-JEAN,
QUÉBEC.

GUETRES DE TOUTES SORTES, ETC.

A VENDRE.

UNE MAISON en bois et à deux étages située au faubourg Saint-Jean, rue Richelieu. Conditions avantageuses, titres incontestables.

S'adresser au soussigné,

L. M. DARVEAU,

Notaire,

Rue Richelieu, sans doute

10 mai 1858.

P. G. HUOT, notaire, a ouvert un bureau dans sa demeure actuelle, No. 32, rue Craig, St.-Roch. Québec, 1er juin 1858.

L. M. DARVEAU, NOTAIRE, tient son bureau d'affaires, dans le faubourg Saint-Jean, rue Richelieu, numéro 56.

L'OBSERVATEUR paraît une fois par semaine: le mardi. Le prix de l'abonnement est de cinq chelins par année, payables d'avance. Chaque numéro se vend quatre sous.

On s'abonne à Québec, chez MM. Crémazie libraires, rue de la Fabrique; chez M. Deguise, droguiste, faubourg Saint-Jean, rue des Fossés; et chez L. M. Darveau, notaire, faubourg Saint-Jean, rue Richelieu, numéro 56.

M. F. X Gagnon, Notaire-Da de de la-Vieillesse.

L. M. DARVEAU, PROPRIÉTAIRE ET RÉDACTEUR.